



La baisse du chiffre d'affaire des cafés-tabac

..

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 25 avril 2008

Comme l'observe DNF sur cette page : <http://dnf.asso.fr/Nouveau-site-Int...>

la baisse du chiffre d'affaire des cafés-tabac n'est que de 7 % entre janvier 2007 et janvier 2008. Surtout elle a commencé bien avant l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer. En fait, si l'on regarde la courbe, on ne voit aucune rupture en janvier 2008.

<http://www.indices.insee.fr/bsweb/s...>

Ce n'est donc visiblement pas l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer en janvier 2008 qui est en cause, mais la lutte plus générale contre le tabagisme qui commence timidement à porter ses fruits. Il me semble que l'on doit avant tout s'en féliciter.

Yvan

Réponse :

Il ne faut pas mésestimer les conséquences de cette profonde mutation sur certaines activités, mais la santé publique et le bien-être des Français y ont tout à gagner. Souhaitons que les cafetiers et les buralistes négocient cette évolution autrement qu'en tentant de s'opposer à la loi, ce qui serait une attitude suicidaire.